



union CFE-CGC
pôle emploi

CCE Extraordinaire du 24 mars 2010

Déclaration de l'union CFE-CGC pôle emploi

Monsieur le Directeur Général,

Avant l'ouverture de ce CCE extraordinaire, la CFE-CGC souhaite vous interpeler suite à l'agression dont a été victime un de nos collègues dans le département de l'Essonne.

Avant tout, nous pensons à la victime directe, mais aussi à tous ses collègues qui, s'ils n'ont pas reçu directement les coups sont eux aussi victimes de cette agression.

Nos propos n'ont pas pour objectif de chercher des responsables ou des coupables mais de vous alerter à nouveau sur les Risques Psycho-Sociaux et sur les conditions de travail.

Nous n'avons cessé de vous dire que la situation était grave, inquiétante voire dangereuse pour la sécurité et la santé des agents de Pôle Emploi, qu'ils soient en réseau ou en structure. Les agressions et les tentatives de suicide ne sont que la triste partie visible d'une situation beaucoup plus globale. Combien de collègues, malgré tout toujours au travail chaque jour, n'y arrivent que grâce à une béquille médicamenteuse. Jusqu'à quand tiendront-ils avant de craquer ?

Lorsque nous tentons de comprendre les causes, nous en revenons toujours aux mêmes points : précipitation, perte de sens, incompréhension face aux changements, lourdeur des démarches, manque d'accompagnement, manque de communication... doit-on encore en rajouter ?

Pôle Emploi en entier est touché :

- Le réseau avec sa multitude de sites multi localisés aux effets dévastateurs dans une période où les attentes et les difficultés de nos usagers sont toujours plus fortes.
- Les structures qui doivent se regrouper, changer du jour au lendemain de méthodes et de procédures ou l'injonction a pris le pas sur le bon sens et le dialogue.

Monsieur le Directeur Général, la CFE-CGC ne vous demande pas comme certain de renvoyer chacun de son côté. Cette fusion, si nous ne l'avons pas voulu, est maintenant là et notre objectif est de faire en sorte de stopper la dégradation des conditions de travail, de la sécurité et de limiter les risques psycho-sociaux. Il n'est jamais trop tard pour changer de cap et de méthode !

La CFE-CGC attend donc une véritable prise de conscience de la direction générale pour qu'elle revoie sa copie dans le cadre de l'accord sur les conditions de travail et les Risques Psychosociaux. L'ensemble des agents est en attente de propositions concrètes, rapidement applicables ainsi que d'un changement de méthode dans la mise en œuvre des nouveaux projets.